

# CHARTRE DU PARENT au VHHC

---

Votre enfant est inscrit au Club de Hockey sur Glace des « Diables Rouges de Valenciennes » et donc joueur au sein d'une des équipes.

A ce titre, vous êtes un partenaire important de la vie du Club et nous souhaitons que cela se concrétise par votre adhésion à la charte des parents.

## En tant que parent, je m'engage à :

Permettre à mon enfant de participer aux entraînements et aux matchs de sa catégorie dans les meilleures conditions :

- En respectant les horaires,
- En possédant un matériel complet et en bon état,
- En informant les entraîneurs ou responsables d'équipe en cas d'absence.

A ne m'immiscer en aucun cas dans le domaine sportif et le choix des entraîneurs (composition des équipes, placement des joueurs et stratégie de jeu).

Privilégier l'esprit sportif. Avoir un comportement sportif irréprochable :

- Respect des coéquipiers, dirigeants,
- Respect des adversaires, spectateurs,
- Respect des décisions arbitrales,
- Respecter les décisions des entraîneurs du club.

Faire comprendre et faire respecter à mon enfant la politique du club.

Soutenir et respecter le travail des dirigeants.

A ne prendre aucune initiative ou décision pouvant engager la responsabilité du Club sans autorisation préalable.

Démontrer par mon comportement et mes propos que je ne tolère pas et n'encourage pas la violence physique et psychologique.

Après avoir lu et pris connaissance de la Charte du Parent, je m'engage à la respecter pour le bien être du sport et comprend que tout manquement fera l'objet de sanctions définies et appliquées par la commission concernée. La commission de discipline se réserve le droit de prononcer des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive du joueur ou de son responsable .

Nom et signature des parents